



## **Vers un traité sur le commerce des armes (TCA)**

### **Toile de fond**

Un manque de règlements internationaux qui contrôlent le commerce des armes attise la violence dans trop de pays. Les fournisseurs d'armes ne sont pas tenus responsables des crimes de guerre et des violations graves des droits humains, ni de perpétuer la pauvreté, la corruption, les conflits armés et la criminalité organisée. Le travail de la société civile a permis que des gouvernements reconnaissent la nécessité d'un traité sur le commerce international des armes, basé sur les principes fondamentaux du droit international. Cependant, les États peuvent créer des difficultés et essayer de retarder la procédure.

La phase de négociation sur les termes du traité commencera en Juillet 2010, et l'on espère son approbation en 2012. Le traité fournira un cadre où tous les États de l'ONU devront respecter les mêmes normes et critères vigoureux pour le contrôle des armements. Le but ne sera atteint que si le traité est accepté universellement dans un texte rigoureux, qui ne donne pas place à de nombreuses lacunes. Un TCA faible pourrait légitimer des normes trop laxistes.

### **La négociation d'un traité efficace sur le commerce des armes: quel rôle pour l'UE?**

L'objectif du TCA est de créer un mécanisme international ferme et sans ambiguïté qui vise à interdire le transfert de toute arme conventionnelle (des armes légères et de petit calibre à des porte-avions), et des munitions là où leur utilisation enfreint gravement les droits de l'homme, ou le droit humanitaire international. Un tel traité ne peut pas interdire les armes classiques, car leurs transferts sont nécessaires pour la stabilité mondiale.

Un traité sur le commerce des armes serait un accord juridiquement contraignant entre États, pour que tous utilisent les mêmes critères de haut niveau qui détermineront les exportations d'armes conventionnelles. Cela permettra de réguler le marché mondial des armes et d'empêcher leur utilisation qui saperait la stabilité et la démocratie, endommagerait le développement et violerait les droits humains.

Chaque Etat contrôlera et autorisera l'exportation des armes, mais il sera légalement obligé de spécifier leur exportation, au cas par cas dans un document écrit au préalable, en rapport avec les critères du traité.

La décision américaine de soutenir le processus et de travailler pour un traité vigoureux est d'une importance cruciale. Il faut espérer que l'UE coopérera étroitement avec les États-Unis.

### **Le rôle de l'UE dans le TCA**

L'UE a été l'un des promoteurs du TCA à l'ONU. L'UE a financé une série de séminaires régionaux à Dakar (avril 2009), au Mexique (Juin 2009), à Amman (Juillet 2009) et à Kuala Lumpur (Octobre 2009) pour promouvoir auprès des pays tiers, le processus d'élaboration d'un TCA. On prévoit d'autres séminaires à Addis-Abeba et à Vienne.

Le rôle de l'UE dans le processus de TCA doit être examinée avec soin - il ne peut être perçu comme un projet de l'UE, même si « La position commune » contient nombre de principes qui devraient être inclus dans un traité vigoureux. L'UE devrait discuter et coordonner ses positions en vue de la réunion du Comité préparatoire de Juillet 2010.

Comme de nombreux pays ne disposent pas de systèmes de contrôle des exportations, ils risquent de ne pas ratifier le traité. L'UE pourrait fournir une assistance pour l'établissement de bons systèmes de contrôle des exportations dans tous les pays, qui pourraient alors grâce à ce système ratifier le traité. Cette assistance doit débiter dès maintenant. Jusqu'à présent, des campagnes de sensibilisation de l'UE se sont orientées vers le TCA, maintenant l'aide fournie par l'UE devrait favoriser des systèmes de contrôle des exportations efficaces.

Durant le processus de négociation, chaque État membre de l'UE pourrait entreprendre de traiter une question ou un problème particulier. Les États membres doivent impérativement négocier avec l'industrie de l'armement dans leurs juridictions.

### **Des risques auxquels le TCA est actuellement confronté**

Les Etats-Unis adversaires du TCA dans le passé sont devenus actuellement supporters. Ceci marque d'une part une avancée majeure, mais le prix à payer sera lourd : la conférence de négociation de 2012 devra "assumer ... le consensus". Ceci pour assurer que les négociations n'ignorent pas les intérêts américains. Une interprétation

restrictive de la notion de consensus pourrait se traduire en droit de veto pour tout État. P.ex. si le vote sur la résolution avait lieu cette année, le Zimbabwe à lui seul pourrait empêcher un accord.

L'engagement des États-Unis est un avantage, car son système de contrôle est très bien élaboré. Pourtant, il semble que les États-Unis ne veulent pas inclure les munitions dans l'application du TCA. Les droits humains et le droit humanitaire international sont loin d'être garantis car les États-Unis refusent d'en faire une priorité de principes.

Même si le TCA est largement soutenu, une fois le texte concret et spécifique sur la table, certains États pourraient douter sur l'inclusion d'éléments spécifiques dans l'élaboration du traité.

Le Royaume-Uni en tant que pays et l'UE en tant que région ont généralement été considérés comme les plus actifs dans le processus du TCA. Cela peut amener d'autres à supposer qu'il s'agit d'un projet de l'UE, visant à promouvoir les seuls intérêts de l'UE au détriment des autres.

Le temps imparti aux discussions sur le TCA (quatre semaines du PrepCom et quatre semaines de négociations de la conférence) semble insuffisant pour obtenir un résultat significatif. (Le Protocole de la Convention sur les armes biologiques a été négocié pendant neuf ans ; le Protocole sur la Convention sur certaines armes conventionnelles pour la détection des mines anti-personnelles cinq ans, et le Protocole sur les armes à défragmentation trois ans).

Dans de nombreux cas le TCA n'est pas assez prioritaire dans l'agenda politique des états supposés le soutenir. Ceci soulève des questions sur leur volonté, lorsque la pression montera, de lutter pour le respect des droits humains, du droit humanitaire international et du développement durable.

### ***Quelques réponses possibles à ces risques***

L'UE doit examiner comment répondre aux préoccupations des États sceptiques sans compromettre les principes fondamentaux, dans un dialogue constructif qui permettra aux deux parties de prendre les inquiétudes en considération.

Dans l'élaboration du texte, les États membres de l'UE doivent se tenir prêts à garder une position ferme et unie sur des questions importantes telles les munitions, le maintien de références significatives en faveur des droits humains, du droit humanitaire international et du développement durable. Les états de l'UE doivent joindre d'autres États progressistes tels l'Australie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Nigeria et la Norvège dans l'élaboration du texte.

Il conviendrait d'établir un « système amical », où chaque État actif identifie un État partenaire potentiel avec qui il pourrait travailler en étroite collaboration, ceci en vue de diminuer la perception du TCA comme projet de l'UE.

Il faudrait que les pays supporteurs du TCA encouragent des états « qui le soutiennent, mais ne sont pas engagés » à discuter ensemble des différents aspects du TCA et des questions éventuelles qu'ils se posent.

L'UE pourrait prolonger les réunions régionales et les poursuivre au-delà de 2010.

Un accord entre les États membres sur les buts et objectifs du traité et une répartition des responsabilités et des tâches entre les États membres pour les atteindre.

Coopérer avec la société civile qui grâce à son réseau d'organisations sœurs dans les différents pays peut influencer les gouvernements.

Les États membres de l'UE pourraient s'engager avec la Chine et la Russie dans le respect de chacun. La Russie a des intérêts pour le partage de la technologie et des préoccupations pour la production sans licence. Ce sont deux sujets d'intérêt. Ces problèmes devraient trouver une solution dans le TCA, p.ex. par l'interdiction et le refus d'une production sans licence.

Accepter que la signification de « consensus » ne donne pas à chaque État le droit de veto. Des efforts devraient être entrepris pour parvenir à un accord de consensus pour les questions de fond.

Encourager les états et autres parties prenantes à augmenter la durée et le nombre de réunions pour des discussions longues et détaillées sur le TCA au-delà du temps initialement prévu.

Les états devraient assurer la présence dans le processus du TCA d'experts dans le contrôle des armes, et non seulement celle de diplomates du désarmement, car il s'agit de réglementer le commerce légitime et illégitime.

Légitimer l'importance du TCA pour les nombreux États non producteurs, qui pourraient douter de la nécessité de donner du temps et des ressources au TCA qui pourraient être employées ailleurs.

### ***Actions possibles***

Demander à votre gouvernement qu'il plaide au sein des Nations Unies pour inclure tous les types d'armes, de munitions, ainsi que les transferts pour donner au TCA une dimension exhaustive.

Encourager votre gouvernement à soutenir la procédure de l'ONU, y compris l'adoption dans le TCA de principes éthiques et de règles solides basées sur des normes internationales. Celles-ci doivent être compatibles avec des obligations juridiques des États tels que le droit international, les droits humains, et le droit humanitaire international, qui sont déjà reflétées dans certains accords : l'UE (Position Commune pour l'exportation d'armements), la CEDEAO, Le Protocole de Nairobi, de l'OEA, l'OSCE et d'autres accords.

### ***Les résultats escomptés***

Lors de la réunion du Comité préparatoire de l'ONU les 12-23 Juillet 2010, un nombre important de gouvernements de différentes régions du monde devrait par une déclaration donner une portée globale et appuyer des principes éthiques et des règles fortes pour les décisions relatives aux transferts d'armes.

Grâce à la nouvelle coalition pour la Campagne « Contrôlez les armes » (dont AEFJN est membre) la prise de conscience au plan mondial deviendra plus forte pour permettre au TCA d'être un outil efficace qui sauvera des vies et protégera les personnes en refusant un commerce irresponsable des armes.

Begoña Iñarrait. Le TCA permettra de réduire le coût en vies humaines dû à la prolifération des armes, d'empêcher des fournisseurs d'armes sans scrupules de trouver la faille dans la chaîne d'approvisionnement, et de veiller à ce que tous les exportateurs d'armes travaillent selon des normes identiques.

Le traité sur le commerce des armes est le fruit d'un long travail. En 2003 un groupe de lauréats du prix Nobel de la paix et la campagne Contrôlez les armes ont cherché à obtenir des appuis gouvernementaux pour ce traité. A l'ONU, l'Assemblée générale de décembre 2006 a adopté la résolution «Vers un traité sur le commerce des armes". A l'Assemblée générale de 2007, 94 États ont présenté leurs points de vue sur la faisabilité, la portée et les paramètres pour un TCA juridiquement contraignant. Ensuite un groupe d'experts gouvernementaux de 28 pays a été nommé. Ils se sont rencontrés à trois reprises en 2008 et leur rapport final a été soumis à l'Assemblée générale de cette année.

### ***L'Assemblée générale des Nations Unies se prononce sur le traité sur le commerce des armes***

Le 30 Octobre 2009, 153 pays membres de l'ONU ont voté en faveur du sur le commerce des armes, 19 se sont abstenus et un pays (le Zimbabwe) a voté contre. On ne peut pas oublier les 19 pays qui se sont abstenus, car ils peuvent créer des difficultés et tenter de ralentir l'ensemble du processus, entre autres, la Chine, la Russie, l'Inde et d'autres états clés. Des pays qui se sont abstenus,